

APPEL DE COTISATION

le 08 août 2025



Pour l'assurance de votre risque situé

PLACE DU GENERAL DE GAULLE
57680 GORZE

AZ252150647020050681PE1BR64124618.....
14988_100000000000_G4_15.7_12544423_100041_■



00014988 0001 0001 70

ALLIANZ ASSOCIA PRO
Contrat n° 64124618

ASSOC ARCHERS GORZIENS
REP PAR MR YVES BRUN
155 RUE DE LA MEUSE
57680 GORZE

Cher Client,

Votre cotisation arrive à échéance le 1er septembre 2025, elle correspond à la période d'assurance du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Montant à régler : 514,13 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

*payé chq 3011826
le 05/9/2025*

Pour faciliter vos opérations de règlement, nous vous engageons à utiliser le coupon-réponse TIP ci-après et à l'adresser au moyen de l'enveloppe jointe selon les recommandations portées au verso.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD
S.A. au capital de 991 967 200 euros
542 110 291 RCS Nanterre
N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances
Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris la Défense Cedex

Comment nous contacter ?

M ALEXANDRE GERASSIMOU EI

Votre Agent Général
2 RUE DE LA MONNAIE
54000 NANCY



03 83 36 75 00

FAX 03 83 32 94 18



h954511@agents.allianz.fr

Site internet

www.allianz.fr/gerassimou



Pour vos sinistres



0978 978 000

Détail de votre cotisation

Contrat n° 64124618
Indice : F.F.B. 1179,50

Cotisation annuelle - période du 01/09/2025 au 31/08/2026

Cotisation HT	448,41 EUR			
Frais et taxes	65,72 EUR	dont	contribution réglementaire attentats	6,50 EUR
Total TTC	514,13 EUR	dont	- Défense Pénale Recours	12,46 EUR
			- Catastrophes Naturelles	53,66 EUR
			- Cotisation Attentats	1,36 EUR

Exonération TVA (art 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.